

MEM 2, 3 - Sujet Mise en situation 1

Vous êtes étudiant en première année de santé et vous avez 18 ans.
Vous accompagnez à sa demande votre amie Chloé, étudiante de votre classe qui a 17 ans, dans une clinique pour son Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) suite à un échec de sa contraception bien conduite.

Sa mère, très opposée à cet acte médical, arrive et demande à vous remplacer en tant que personne majeure accompagnante.

Que faites-vous face à une telle situation ?